

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes Aunis Atlantique est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges gratuit au service des parents et futurs parents, des professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel et garde à domicile).



LES VALEURS DU RELAIS

Neutralité : le relais informe en toute neutralité dans l'intérêt de l'enfant.

Confidentialité : les professionnels du relais s'engagent à respecter la discrétion professionnelle.

LES MISSIONS DU RELAIS

Animer des temps collectifs ouverts aux enfants, professionnels de l'accueil individuel et familles.

Informier les familles sur les différents modes d'accueil, les disponibilités des assistants maternels (horaires atypiques et spécifiques). Informer le parent employeur sur le cadre réglementaire de l'emploi d'un assistant maternel et ses responsabilités.

Accompagner les assistants maternels et les gardes à domicile tout au long de leur parcours professionnel et de leur pratique quotidienne.

2 ANTENNES RPE

4 professionnelles de la petite enfance vous accueillent du lundi au vendredi, sur rendez-vous ou sur inscription aux activités

**ANTENNE RPE LA CAPUCINE
PÔLE ENFANCE
4 RUE DES SPORTS
17230 ANDILLY
05 46 66 30 88
DU LUNDI AU VENDREDI DE
9H À 12H30 ET DE 13H30 À 18H
rpelacapucine@aunisatlantique.fr**

**ANTENNE RPE GRAINES D'AUNIS
MAISON DE L'ENFANCE
150 RUE DE LA JUILLERIE
17170 FERRIÈRES
05 46 67 98 62
DU LUNDI AU VENDREDI DE
9H À 12H30 ET DE 13H30 À 18H
rpegrainesdaunis@aunisatlantique.fr**

LES TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIF

Ateliers d'éveil - Sorties Pédagogiques - Rencontres
Chaque semaine, des ateliers en matinée sont proposés **aux enfants accompagnés des professionnels de l'accueil individuel.**

Toute participation est volontaire et se fait sur inscription.

Ces ateliers ont pour objectif de proposer un temps collectif de socialisation des enfants. Les propositions d'atelier sont variées et basées sur le développement de l'enfant : motricité, éveil culturel et artistique, sorties, etc.

Des temps d'accueil thématiques sont également ouverts aux familles.

LES RENDEZ-VOUS ADMINISTRATIFS

Le relais délivre aux parents et aux assistants maternels une information générale en matière de droit du travail, les sensibilise aux droits et obligations de chacun, et les oriente vers les interlocuteurs privilégiés.

- Il accompagne les parents-employeurs tout au long du contrat d'accueil, de sa mise en place à la fin du contrat, et les soutient dans leurs différentes démarches administratives, dans un principe de neutralité.
- Il peut intervenir en prévention des conflits éventuels ou en qualité de médiateur entre parents et assistants maternels.
- Il accompagne les professionnels de l'accueil individuel tout au long de leur parcours professionnel sur les conditions d'accès au métier, leur statut, leurs droits ainsi que leurs questions du quotidien.

Nos sites partenaires :

<https://monenfant.fr>

<https://www.pajemploi.urssaf.fr>



LES TEMPS DE PROFESSIONNALISATION

Le relais offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques aux professionnels de l'accueil individuel. Les animatrices proposent de participer à différents temps : réunions thématiques, conférences, temps d'échange professionnel, élaboration de projets collectifs. Ces temps sont travaillés à partir des besoins des professionnels.

Le relais accompagne les assistants maternels et gardes à domicile souhaitant bénéficier de formations continues.

